



Les Français et le médecin généraliste

L'Assurance Maladie et les syndicats de médecins sont parvenus à un compromis pour déployer la télémédecine en France : à compter du 15 septembre prochain, la téléconsultation sera accessible à tous les patients français et remboursée par l'Assurance Maladie.

Dans ce contexte, Medaviz a souhaité interroger les Français pour connaître et comprendre leur relation avec leur médecin généraliste. Selon le sondage réalisé en juin 2018 par OpinionWay pour Medaviz, 83% des Français déclarent se rendre chez le médecin généraliste au moins une fois par an. Paradoxalement, 43% des personnes interrogées déclarent se soigner seules et ne consultent un médecin généraliste que si cette automédication se révèle inefficace.

La consultation chez le médecin généraliste n'est pas automatique

Réalisée auprès d'un échantillon de 1024 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, le sondage OpinionWay pour Medaviz révèle que 83% des Français se rendent au moins une fois par an chez le médecin généraliste. Parmi eux, 11% consultent leur médecin généraliste au moins une fois par mois, mais la majorité tend à le consulter plusieurs fois par an mais moins d'une fois par mois (55%).

Ainsi, seuls 3% des Français déclarent ne jamais se rendre chez un médecin généraliste. Les jeunes âgés de 18 à 24 ans, *a priori* moins soumis aux problèmes de santé que leurs aînés, sont les plus nombreux à ne jamais consulter leur médecin généraliste (5% contre 1% pour les seniors âgés de 65 ans et plus).

"On pourrait facilement déduire que les populations plus jeunes sont généralement moins touchées par des problèmes de santé. Mais cet écart peut aussi s'expliquer en partie par l'effet "Docteur Google", soit l'utilisation d'Internet pour accéder à des informations relatives à sa santé, et une pratique régulière de l'automédication, dont les 18-35 ans sont les plus friands", remarque Dr Jean Spalaïkovitch, co-fondateur de Medaviz.

Cette répartition reste sensiblement la même chez les femmes et les hommes, quel que soit leur statut socio-professionnel. On observe toutefois des écarts en fonction de la situation géographique des personnes interrogées :

- Les habitants des régions Nord Est sont ainsi plus nombreux (18%) à déclarer se rendre au moins une fois par mois chez leur médecin généraliste que ceux des régions du Sud Est (9%) ou de la région parisienne (7%).

La visite chez son généraliste s'inscrit dans une routine

Généralement, les Français consultent leur généraliste avant tout pour renouveler une ordonnance (42%). C'est particulièrement vrai chez les seniors âgés de 65 ans et plus (62% contre 30% des personnes âgées de moins de 50 ans). À nouveau, des disparités existent en fonction des catégories d'agglomération :

- Si plus d'un Français sur deux, résidant dans une agglomération de 2 000 à 20 000 habitants, consulte avant tout pour renouveler une ordonnance, c'est le cas de seulement 30% des franciliens.

"Pour les patients, une consultation dite de renouvellement d'ordonnance est un échange aussi important qu'une consultation pour un autre motif. Dans le cas d'une maladie chronique par exemple, ils attendent davantage d'informations pour mieux appréhender et suivre l'évolution de leur santé et comprendre les décisions médicales prises", souligne Dr Jean Spalaïkovitch.

Dans une moindre mesure, les Français prennent rendez-vous avec leur médecin traitant pour établir un diagnostic médical (32%), obtenir un traitement médicamenteux (30%) ou pour se soumettre à une visite de contrôle (28%). Seuls 14% se rendent en cabinet pour obtenir un certificat médical comme un arrêt maladie ou un certificat d'aptitude au sport.

Les Français adeptes de l'automédication

S'ils se rendent au moins une fois par an chez leur médecin généraliste, la visite médicale n'est pas automatique pour les Français. Ils ont tendance à se soigner seuls et ne consultent un médecin généraliste que si cette automédication se révèle inefficace (43%). Une affirmation qui concerne particulièrement les femmes : près d'une femme sur 2 déclare avoir recours à l'automédication (47%).

L'étude révèle également que l'automédication est particulièrement forte chez les jeunes âgés de 25 à 34 ans (54%) et chez les personnes âgées de 35 à 49 ans (51%). A l'inverse, le recours à l'automédication suivie d'une visite chez le généraliste en cas d'échec ne concerne que 36% des seniors âgés de 65 ans et plus.

"Selon le Ministère de la Santé, près d'un tiers des Français ressentent des difficultés d'accès à leur généraliste. Face aux problèmes récurrents de déserts médicaux et à l'augmentation des délais pour obtenir un rendez-vous de consultation, l'automédication apparaît comme une alternative fréquente avec laquelle de nombreux Français se sentent à l'aise", précise le Dr Jean Spalaïkovitch.

Un tiers des Français consultent leur médecin uniquement quand la maladie est déclarée (32%). Seule une minorité adopte une attitude plus fébrile :

- 14% vont voir leur médecin dès qu'ils ressentent les premiers symptômes d'une maladie,
- 10% consultent pour s'assurer que tout va bien sans avoir de symptômes.

Les seniors se montrent d'ailleurs les plus soucieux de leur santé et tendent à consulter pour s'assurer que tout va bien (13% contre 8% des personnes âgées de moins de 50 ans).

"Paradoxalement, une étude¹ récente montre que pour un problème de santé bénin, la majorité des Français reconnaissent que certaines consultations au cours de l'année auraient pu être remplacées, soit par un passage direct en pharmacie, soit par un échange téléphonique", souligne le Dr Jean Spalaïkovitch.

¹ Etude IPSOS de février 2017

La téléconsultation facilite le lien entre médecin traitant et patient

La téléconsultation, telle qu'elle va être déployée mi-septembre, permettra à un patient de consulter son médecin par visioconférence. Cet acte sera pris en charge par l'Assurance Maladie sur la même base de remboursement qu'une consultation classique (25 euros pour un généraliste, 30 euros pour un spécialiste). Le médecin pourra mener l'interrogatoire médical avec son patient, dossier médical à l'appui, et délivrer une ordonnance à distance lorsque cela sera nécessaire.

Dans la pratique, la téléconsultation va faciliter l'accès aux soins et l'accompagnement à domicile, répondant ainsi à de nombreux motifs de consultation des Français. Elle représentera un véritable gain de temps pour les patients en leur évitant des déplacements, notamment pour des consultations de contrôle ou des renouvellements d'ordonnance. Ce sera également une alternative intéressante pour les personnes dont la mobilité est réduite, du fait de leur âge ou d'un éventuel handicap.

Les médecins y trouveront également de réels avantages, notamment pour le suivi de certaines pathologies qui ne nécessitent pas d'examen clinique. Ils gagneront également du temps au quotidien : selon la DRESS², la durée moyenne d'une consultation chez le médecin généraliste est de 16 minutes, alors que celle d'une téléconsultation est estimée à 10 minutes.

À propos de Medaviz

Spécialiste français de la téléconsultation, Medaviz met en relation les particuliers avec le médecin de leur choix 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Pour un premier avis médical, un complément d'information ou la délivrance d'ordonnance, les médecins affiliés sont joignables en moins de 3 minutes par téléphone, via l'application mobile ou en visioconférence.

Medaviz, c'est :

- 90 professionnels de santé affiliés, représentant 30 spécialités médicales et paramédicales (médecins généralistes, pédiatres, gynécologues, psychiatres, sages-femmes, pharmaciens, ORL, etc.)
- Jusqu'à 200 appels traités chaque jour
- 3 millions de bénéficiaires
- Des dizaines de partenariats avec des OCAM, des entreprises (Leboncoin, etc.) et des sociétés de services aux seniors

Plus d'informations sur : www.medaviz.com



CONTACTS PRESSE – AGENCE OXYGEN

Julie Ben - julieb@oxygen-rp.com / 02 72 88 12 79 - 06 78 02 72 42

Florent Vergereau - florent@oxygen-rp.com / 06 48 35 76 56

² Enquête de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques pour le Ministère de la Santé et des Solidarité